

Il y a une idéologie communiste dans l'infâme Pacte sur les migrations que Macron s'apprête à signer

écrit par Antiislam | 18 novembre 2018



Du Figaro :

«Le “pacte mondial” sur les migrations, ou comment naît une vérité officielle»

Par Jean-Louis Harouel

TRIBUNE – Un texte relatif à l'immigration, en cours d'élaboration dans le cadre des Nations unies, constitue, sous couvert de bons sentiments, un moyen de pression sur les pays occidentaux, argumente l'historien du droit Jean-Louis Harouel*.

Doit être adoptée les 10 et 11 décembre, lors de la Conférence intergouvernementale qui se tiendra à Marrakech au Maroc, la version finale d'un document intitulé «Pacte mondial des Nations unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières».

L'idée qui inspire ce texte est que les migrations vont s'accélérer de manière inéluctable, qu'on doit faire en sorte qu'elles se déroulent le mieux possible, en abandonnant toute approche défensive.

Le document énonce 23 objectifs qui s'ordonnent autour de deux grands axes: garantir une plus grande sécurité aux migrants ; obtenir qu'ils soient accueillis là où ils s'installent de manière plus «inclusive».

Ce n'est pas un traité, en dépit du terme trompeur de «pacte» choisi pour le désigner.

Il ne sera pas juridiquement contraignant pour les États.

Ses recommandations vont cependant constituer un moyen de pression sur les politiques gouvernementales en matière d'immigration.

Et il forme un socle pour l'élaboration ultérieure de normes contraignantes.

Le «pacte» préconise aux États de couper les subventions aux médias diffusant des discours jugés xénophobes et intolérants

Au premier abord, le «pacte» de l'ONU donne une impression d'honnêteté intellectuelle.

Il veut que les controverses sur l'immigration quittent le terrain de l'émotionnel, et que le débat public se fonde désormais exclusivement sur des faits et des chiffres.

Le «pacte» affirme son attachement à la liberté d'expression, à un débat ouvert et libre.

Mais, étrangement, ce débat doit nécessairement «amener le public à considérer les effets positifs qu'ont des migrations sûres, ordonnées et régulières».

Ce qui veut dire que le «pacte» est porteur d'une vérité

officielle: les migrations sont par définition bénéfiques pour toutes les parties intéressées.

Donc le débat n'est pas libre. D'ailleurs, le «pacte» préconise aux États de couper les subventions aux médias diffusant des discours jugés xénophobes et intolérants.

Or, c'est de cela que sera fatalement taxé un journal qui publierait des chiffres et des faits contredisant le dogme du caractère forcément bienfaisant des phénomènes migratoires.

Le «pacte» veut fermer la bouche à toute critique des migrations. Il est donc permis d'affirmer que, comme jadis en URSS, les mots changent de sens: «débat ouvert et libre» veut dire en fait militantisme en faveur de l'immigration.

Il y a une dimension communiste dans l'idéologie de la libre migration. Celle-ci repose sur l'idée que le monde est chose commune, qu'il appartient à tous

Le «pacte» de l'ONU sur les migrations semble fondé sur le principe que n'importe qui dans le monde doit pouvoir venir s'établir n'importe où.

Or, notamment du fait de l'énorme croissance démographique de l'Afrique, il va y avoir au cours des prochaines décennies des dizaines et même des centaines de millions de gens désireux de gagner les pays occidentaux.

L'accueil en Europe de masses immenses en quête d'un eldorado serait suicidaire pour les Européens sans même être profitable aux foules migrantes.

Une Europe submergée serait fatalement une Europe ruinée. Comme l'a noté Victor Hugo:

«Le jour où la misère de tous saisit la richesse de quelques-uns, la nuit se fait, il n'y a plus rien. Plus rien pour personne.»

C'est l'effet régressif de l'égalitarisme, tout spécialement dans sa version communiste.

Car, paradoxalement, il y a une dimension communiste dans l'idéologie de la libre migration.

Celle-ci repose sur l'idée que le monde est chose commune, qu'il appartient à tous, que chacun peut légitimement aller prendre les situations avantageuses là où elles se trouvent. (*)

Or prendre ce qui appartient aux autres est conforme à la philosophie du communisme.

L'idéologie de la libre migration détruit la propriété des peuples occidentaux sur eux-mêmes.

La souveraineté d'un peuple a pour fondement la propriété de ce peuple sur lui-même, sur son destin, son identité, son sol, son patrimoine matériel et spirituel. Dans son pays, on doit pouvoir se sentir, comme on dit, «chez soi».

Et l'expression renvoie bien à l'idée de propriété: une propriété collective génératrice de sécurité matérielle, morale et «culturelle» nécessaire au bien vivre.

Or l'idéologie de la libre migration détruit cette propriété, détruit l'idée de patrimoine d'un groupe humain, le contraint à l'ouvrir à tous, à le mettre en commun avec tous sans liberté de choix ni conditions à respecter.

Il n'est donc pas excessif de conclure que c'est bien une forme de communisme à l'échelle du monde.

Le thème de la libre migration est devenu un des grands axes des droits de l'homme tels qu'on les comprend désormais, c'est-à-dire transformés en une religion séculière

Le thème de la libre migration est devenu un des grands axes

des droits de l'homme tels qu'on les comprend désormais, c'est-à-dire transformés en une religion séculière dont l'historien François Furet fut le premier à observer qu'elle avait remplacé le communisme dans son rôle d'utopie censée instaurer le règne du bien.

Les militants révolutionnaires ne s'y sont pas trompés. Dès les années 1980, beaucoup de militants laissés orphelins par l'implosion de l'Union soviétique et l'affaiblissement de la religion séculière communiste se sont reconvertis massivement dans la religion séculière des droits de l'homme, ce qui leur a permis de continuer à faire du communisme de façon moins visible, en s'attaquant à une autre forme de propriété: la propriété des peuples sur eux-mêmes.

Le «Pacte mondial des Nations unies pour des migrations sûres, ordonnées et régulières» est l'expression de cette philosophie.

Rien d'étonnant si les États-Unis, l'Autriche, la Pologne, la Hongrie s'en sont retirés, et sans doute bientôt la Suisse.

À quand le tour de la France?

** Professeur émérite à l'université Paris-II Panthéon-Assas. Jean-Louis Harouel a notamment publié un essai remarqué, «Les Droits de l'homme contre le peuple» (Desclée de Brouwer, 2016).*

Note

(*) Conception qui se conjugue de manière explosive avec la conception islamique.

Cette dernière prétend, en effet, que les biens des kouffars (« mécréants ») leur appartiennent de manière illégitime.

Car ces biens, les biens des kouffars, sont, en fait, destinés par Allah aux seuls musulmans.